

Dossier : les étrangers : 1/7e de la population féminine suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES ETRANGERES : 1/7^e DE LA POPULATION FEMININE SUISSE **EVA, MERCEDES, JANE ET LES AUTRES**

« Contre l'oppression des femmes, le racisme et la politique xénophobe » : tel était le thème d'un congrès de femmes étrangères et suisses qui s'est tenu du 25 au 27 janvier à Zurich. Environ 400 femmes, dont un tiers d'étrangères, ont répondu à l'appel des organisatrices, qui appartenaient à divers groupes zurichoïses (Amnesty for women, le Centre-Femmes, la Communauté d'intérêts des Suissesses mariées à des étrangers, l'OFRA) ou à des organismes publics zurichoïses appelés à traiter avec les étrangères, à des organisations de femmes immigrées, espagnoles, italiennes, turques et chiliennes ainsi qu'à divers centres de contact pour les femmes immigrées en Suisse, sans oublier les représentantes des prisonnières de Hindelbank.

Anne-Marie Käppeli, qui a participé au Congrès pour *Femmes Suisses*, rend compte ci-dessous des principaux thèmes traités lors de ces trois journées. En marge de ce congrès, il nous a aussi paru important de nous demander s'il existe une spécificité féminine de l'exil, notamment en matière d'intégration dans le pays d'accueil. C'est pour répondre à cette question que nous avons mené l'enquête en Suisse romande, bien conscientes de ne projeter qu'un mince rai de lumière sur l'immense écheveau de problèmes liés à la condition d'étrangère ou d'étranger.

Actuellement, plus de 400 000 femmes étrangères vivent en Suisse, soit 1/7^e de la population féminine. 75 % proviennent des pays méditerranéens. Ce n'est pas volontairement que la plupart d'entre elles ont quitté leur pays : elles y ont été obligées pour des raisons matérielles ou politiques.

Lors du boom économique, elles ont été sollicitées et accueillies à bras ouverts. Mais ces dernières années, leur situation s'est dégradée. En 1970, 222 000 femmes étrangères travaillaient en Suisse contre 800 000 Suissesses. En 1980, il en restait 188 000 (930 000 travailleuses suisses). Ceci représente une diminution du nombre de femmes étrangères exerçant une profession de l'ordre de 6,5 %, et chez les Suissesses une augmentation de 6 %.

Sans aucun doute, les étrangères sont les premières touchées par le chômage, mais un retour dans le pays d'origine est rarement envisageable pour des raisons économiques et sociales.

Par ailleurs, divers centres de contact et d'information pour les femmes étrangères ont été obligés de fermer leurs portes, par manque de soutien financier et pour d'autres raisons (cf. encadré).

Il est indispensable que les femmes étrangères en Suisse sortent de leur isolement, pour ne pas succomber à la résignation. Certes, **elles sont opprimées sur trois plans simultanément : en tant qu'étrangères, en tant que salariées et en tant que femmes.** Mais bien des discriminations dont elles sont victimes frappent aussi les Suissesses. Pour



Une réfugiée khmère au village Pestalozzi.

Photo HCR

obtenir des chances égales en matière d'éducation et de promotion sociale, l'égalité de salaires, et le droit à disposer de son propre corps ; pour dénoncer la publicité sexiste et la violence à l'encontre des femmes, étrangères et suisses doivent lutter ensemble.

L'ECHIQUIER DU PATRIARCAT

Les organisatrices du congrès de Zurich s'étaient inspirées d'un congrès similaire qui a eu lieu en mars 1984 à Francfort. Mais si le congrès allemand avait attiré surtout des intellectuelles, les trois journées zurichoises ont été caractérisées par une forte participation de femmes étrangères de milieu populaire.

Les exposés et les échanges dans les groupes de travail du congrès donnaient l'impression que la majorité des femmes sont manœuvrées comme des pièces d'échecs dans un tournoi du patriarcat international. Le congrès fut ouvert par deux exposés : l'un, plutôt psychologique, par **Edith Schlaffer**¹ de Amnesty for Women, tournait autour du thème de l'étranger en nous-mêmes ; l'autre, plutôt historique, par la Chilienne **Yolanda Renner**, montrait combien les cinquante années de colonisation européenne et les dernières cinquante années d'impérialisme américain ont été néfastes au niveau de la destruction culturelle et du pillage des richesses et ont laissé les femmes latino-américaines devant un immense tas de pots cassés.

LE MARCHÉ DES FEMMES

Une journée entière fut consacrée au travail en groupes.

Un des groupes les mieux fréquentés fut celui animé par le Centre-Femmes à propos du tourisme sexuel, du marché des go-go-girls et de la prostitution. Aux informations statistiques succédèrent des considérations éthiques et politiques. Selon la police fédérale des étrangers, le nombre des go-go-girls du tiers monde a augmenté de 178 en 1978 à 691 en 1983. Les soi-disantes artistes reçoivent un permis de travail pour 8 mois par an, renouvelable pour 8 autres mois au maximum.

Cette situation a amené Swissaid à financer, à partir du 1er février 1985, un demi-poste de travail, dont le titulaire est chargé d'élaborer du matériel d'information particulièrement destiné aux femmes asiatiques, portant sur le recrutement des go-go-girls, les mariages fictifs, le réseau de la prostitution. Il s'agira aussi de réfléchir plus globalement sur le marché des femmes, tout d'abord dans la région zurichoise ; de créer des liens avec des organismes religieux ou étati-

LAUSANNE : UN CONTACT DIFFICILE

Une expérience visant à établir des relations de solidarité entre femmes étrangères et suisses à Lausanne s'est soldée par un échec : le Centre « Femmes étrangères, femmes suisses » a fermé ses portes il y a déjà trois ans. Pourtant, dit Cornelia Thévenaz, ex-animatrice de ce centre, le bilan n'est pas totalement négatif, puisque 8 femmes étrangères et suisses ont pu tisser entre elles des liens d'amitié qui durent encore aujourd'hui.

L'idée de départ était de fournir aux femmes immigrées de Lausanne une infrastructure de rencontre et d'entraide. Pendant ses années d'activité, le Centre a effectivement organisé, une fois par mois, des soirées de discussion sur différents thèmes tels que l'avortement, les problèmes scolaires, etc. ; il a par ailleurs fonctionné comme intermédiaire entre les femmes immigrées et l'administration.

Au début, beaucoup de femmes (surtout des italiennes et, en moindre mesure, des espagnoles) y venaient pour parler de leurs difficultés au travail, en famille, etc. Par la suite, et malgré l'ins-

tallation dans des locaux très bien situés en 1981, on a assisté à une certaine désaffection, que Cornelia Thévenaz attribue à plusieurs causes.

Tout d'abord, les associations d'étrangers, ayant leurs propres services sociaux, n'ont pas jugé nécessaire de soutenir le Centre : et les femmes avaient plutôt tendance à fréquenter les mêmes lieux que leurs compatriotes. Le Centre était souvent perçu (et donc craint) comme une institution officielle, alors même qu'il fonctionnait sur des bases totalement privées et bénévoles ; et les ressortissantes de chaque pays préfèrent de toute façon se retrouver entre elles. Par ailleurs, les femmes de certains pays, notamment les turques, n'ont pas l'habitude de parler de leurs problèmes à des étrangères — et elles ne sortent pas seules le soir...

Mais la cause principale de la fermeture du Centre tient peut-être à un certain flottement au niveau des buts poursuivis. C'est en tout cas un des principaux reproches qui lui ont été adressés.

Suzanne Tissot

ques ayant des contacts avec des femmes victimes de ce commerce ; et de proposer des actions au niveau suisse.

REVENDEICATIONS POLITIQUES

Dans la plupart des autres groupes, aucun projet n'avait été élaboré préalablement à la discussion ; aussi le gros travail a-t-il consisté à passer du plan des échanges et des informations au plan des revendications. Un important catalogue de revendications spécifiques à chaque groupe (cf. page suivante) est issu de cet effort.

Il a été présenté le dernier jour aux trente politiciennes invitées et absentes (sauf une !), avec des revendications d'ordre plus général portant sur : l'abolition du statut des saisonniers, le droit à la naturalisation des enfants de parents étrangers nés en Suisse, l'abolition de toute procédure discriminatoire lors de la naturalisation, le droit de naturalisation pour les femmes indépendamment de leur mari, des conditions de travail égales pour les femmes suisses et les femmes étrangères, et l'arrêt des expulsions juridiques ou administratives pour les femmes étrangères.

Mais l'importance de ce congrès tient surtout à la formation d'une base solide de femmes qui poursuivront le travail et donneront du poids au mouvement. La Communauté d'intérêts des Suissesses mariées à un étranger a repris le secré-

ariat du congrès², et les locaux du centre de contact syndical pour les femmes serviront désormais de point de rencontre. Une brochure réunissant les documents de travail du congrès sera publiée en allemand, espagnol, italien, grec, turc et français et pourra être commandée à l'adresse du secrétariat².

Signalons enfin aux Romandes intéressées à participer à un rapprochement entre les femmes des pays « pauvres » et celles des pays « riches » que l'Association « Solidarité avec les femmes en lutte »³, dont des membres étaient présentes au Congrès de Zurich, organise une journée de réflexion à Genève le samedi 27 avril, avec trois groupes de travail :

1. **Lutte des femmes en Suisse** - débat entre les différentes tendances du mouvement des femmes en Suisse.
2. **Face à l'agro-business, aux industries alimentaires, chimiques et pharmaceutiques**, que font les femmes qui, de manière générale et partout, nourrissent et soignent ?
3. **Echanges entre les cultures** : y a-t-il des richesses « traditionnelles » à ne pas perdre en cours de route vers le « progrès » ?

Anne-Marie Käppeli

¹ co-auteure, avec Cheryl Bernard, du livre « Die Grenzen des Geschlechts », Amnesty for Women, Reinbeck bei Hamburg, 1984.

² IAS, case postale 288, 8025 Zurich.

³ 34, avenue Peschier, 1206 Genève.

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ?

Les différents groupes de travail du congrès de Zurich ont émis chacun une liste de revendications, dont nous mentionnons ci-dessous les principales.

COMMERCE SEXUEL

Ce groupe demande notamment un arrêt immédiat de l'expulsion des femmes étrangères séparées ou divorcées ; l'attribution des permis de séjour et de travail indépendamment du mari ; la création et le financement de centres d'information et de rencontre pour les femmes concernées : le soutien des projets alternatifs à la prostitution dans les pays d'origine ; le droit au changement de nom lors de la sortie du milieu ; l'interdiction des arrangements touristiques sexistes et des agences matrimoniales traitant les femmes comme des marchandises ; la reconnaissance du droit à l'asile en cas de torture et de violence sexuelle.

TRAVAIL

Ce groupe revendique notamment des droits égaux pour les femmes suisses et étrangères ; la formation gratuite pendant les heures de travail, dans la langue maternelle des étrangères ; la prise en charge gratuite des enfants par les cantons avec développement de l'infrastructure existante.

REFUGIEES

Ce groupe est contre un durcissement de la politique d'asile et pour l'abolition de l'interdiction de travail pour les candidates à l'asile.

MARIAGE ET COUPLES BI-NATIONAUX

Ce groupe demande des droits égaux pour femmes et hommes dans la législa-

tion sur les étrangers ; les droits politiques pour les femmes étrangères et la reconnaissance des diplômes étrangers.

PRISON DE FEMMES

Ce groupe se solidarise plus particulièrement avec les prisonnières politiques en Suisse et demande en leur nom le droit de résider dans des groupes autodéterminés et l'abolition des cellules à haute sécurité et l'abolition du travail forcé.

EGLISE ET RELIGION

Ce groupe souhaite la création d'une agence centrale d'information et de groupes de discussion interreligieux.

ECOLE ET FORMATION

Ce groupe en appelle à une éducation multi-culturelle à l'école et à une meilleure collaboration avec les parents étrangers en matière scolaire. Il souhaite en outre que soit reconnu le droit à l'école pour les enfants clandestins vivant avec des parents étrangers ayant un permis de séjour de n'importe quel type et que le droit d'entrée en Suisse des enfants ne dépende ni de la grandeur du logement ni du salaire des parents.

MERE ET FILLE DANS L'EMIGRATION

Ce groupe demande un soutien financier pour la création d'une infrastructure permettant la rencontre des mères étrangères au niveau des quartiers ; le maintien des cours d'appui scolaire pour les enfants étrangers ; et l'abolition des images discriminatoires des femmes étrangères à l'école et dans les médias.

LE POIDS DES MOTS

La commission fédérale consultative pour les questions concernant les étrangers a défini comme suit les trois phases par lesquelles peut passer une famille étrangère s'établissant en Suisse :

Adaptation : l'étranger doit s'adapter à son nouveau milieu, à notre mode de vie et à nos conditions de travail.

Intégration : le passage de l'adaptation à l'intégration s'effectue d'une manière évolutive. Enchaînant avec la phase d'adaptation, l'étranger devra pouvoir nouer des relations avec la population suisse et participer à notre vie de société. En d'autres termes, il est souhaitable, du point de vue humain et social, qu'il puisse devenir un membre à part entière de notre société sans pour autant devoir perdre son identité culturelle originelle. Il faut éviter qu'il ne se replie sur lui-même ou n'arrive pas à sortir de son cercle de ses compatriotes.

Assimilation : qui mène à la naturalisation. L'étranger désirant pour toutes sortes de raisons être assimilé à la population suisse renonce en général à sa nationalité antérieure. Cette phase n'intervient que pour un très petit nombre.

« L'adaptation, c'est aussi oublier ton passé, et accepter quelque chose qui n'a rien à voir avec toi », dit Monica, une réfugiée argentine qui reconnaît pourtant avoir fait beaucoup d'efforts pour comprendre la mentalité suisse et vivre au rythme du pays¹. S'il y a quelque chose de commun entre une ouvrière italienne, une secrétaire américaine de l'ONU, une femme de ménage espagnole, une réfugiée polonaise et la femme d'un chauffeur d'ambassade égyptien, c'est bien cette oscillation perpétuelle entre le désir d'intégration, né d'un besoin de sécurité, et l'attachement au pays d'origine : un sentiment d'ambivalence identiquement vécu, certes, par leurs compatriotes hommes, mais qui pèse souvent d'un poids particulier sur leur identité de femmes.

Pourquoi ? Tout d'abord parce que, dans beaucoup de cas, les femmes s'expatrient pour suivre leur mari ou leur compagnon, et que le projet d'insertion dans le pays d'accueil se vit très différemment selon qu'on en est l'acteur principal ou l'actrice secondaire. Ensuite, et peut-être surtout, parce que les domaines qui sont traditionnellement l'apanage des femmes — notamment ceux de la famille et de la vie quotidienne — sont aussi ceux où le passage d'une culture à l'autre se fait le plus brutalement sentir.

Si la plupart des immigrées et bon nombre de réfugiées politiques ne décident pas toutes seules de venir en Suisse, le phénomène de l'exil par mari interposé trouve sa plus parfaite illustration chez cette petite minorité d'étrangères que sont les épouses de fonctionnaires internationaux ou du personnel diplomatique. Il s'agit d'une minorité privilégiée sur le plan social et matériel, encore que certains petits emplois dans les ambassades (domestiques, portiers...) soient plutôt mal payés. Mais l'enquête que nous avons menée auprès de celles dont le mari est en poste à Genève fait ressortir de sérieuses difficultés psychologiques.

LES SUISSES D'ABORD

Le problème principal consiste dans la quasi-impossibilité d'exercer une activité professionnelle. Pour obtenir une autorisation de travail, elles doivent prouver avec leur employeur potentiel qu'aucun Suisse (ou étranger ayant un permis de travail) n'est susceptible d'occuper le poste en question.

PLAIES CULTURELLES, PLAIES MORTELLES ?



Photo BIT

Ce n'est pas par plaisir qu'elles voyagent.



Photo LSCR

Personnel international à l'ONU. Les femmes des fonctionnaires de l'ONU peuvent également y travailler, à condition de ne pas être placées sous les ordres de leur mari.

Comment trouver un équilibre quand on n'a plus de travail, plus de vie politique, quand la famille et les amis sont loin ? Celles qui ont la possibilité et le courage de mettre leurs enfants dans le système scolaire suisse (ce qui signifiera plus tard des difficultés de réinsertion...) se font généralement des amis suisses par les enfants. Les autres se retrouvent entre elles pour s'entraider, par exemple à l'American Women's Club, ou dans les activités organisées par les Eglises. Certaines reprennent des études...

En cas de divorce, ces femmes n'ont pas accès aux services d'aide sociale ni d'assistance juridique. Elles n'ont aucun moyen d'obtenir que la pension alimentaire leur soit versée. Au reste, veuves ou divorcées, elles sont priées de quitter la Suisse, sauf décision spéciale pour motifs « humanitaires » (elles doivent prouver qu'elles jouissent d'une bonne situation financière !)

PROJET ECONOMIQUE

En ce qui concerne les immigrées, qui forment le gros du contingent des étrangères en Suisse, les problèmes d'adaptation se présentent sous une autre forme. Certes, la plupart d'entre elles aussi n'ont pas quitté de leur propre chef leur

Calabre ou leur Andalousie natale. Mais, comme l'explique Katharina Ley dans un livre paru en 1977², elles assument solidairement avec leur mari le projet de promotion économique qui a poussé ce dernier à s'expatrier.

Leurs difficultés viennent plutôt de la nature même de ce projet qui, comme le remarque Pilar Ayuso, animatrice du centre de contact suisses-immigrés à Genève, ne peut pas être assimilé à un projet de vie.

Pour le réaliser, elles sont en effet contraintes d'abandonner justement tout le système de valeurs qui, au pays, régissait la vie des femmes, sans pour autant pouvoir ni vouloir assimiler vraiment les valeurs de la société d'accueil. D'où un malaise culturel profond, qui en fait des inadaptées aussi bien en Suisse qu'au pays natal.

Ce malaise peut prendre plusieurs formes, même contradictoires. Chez Emilia, une Sicilienne qui vit à Lausanne depuis 20 ans, il se manifeste comme un complexe de supériorité envers ses compatriotes. « Mon mari et moi, dit-elle, nous en avons bavé pendant tout ce temps. J'ai travaillé comme une bête à l'usine, alors que ma mère et mes sœurs n'ont jamais travaillé ailleurs qu'à la maison et aux champs. J'ai dû placer ma fille à la

semaine, parce que je ne pouvais pas m'en occuper, et je ne peux pas vous expliquer combien j'en ai souffert, combien je me suis sentie une mauvaise mère. Mais à présent que nous avons sorti la tête hors de l'eau, à présent que nous avons construit une maison là-bas, je n'ai plus tellement envie d'y retourner. Quand nous y allons pour les vacances, je me dispute toujours avec les gens, surtout avec les femmes. Je les trouve ignorantes, paresseuses, sans ambition. Elles ne sont même pas capables d'aller chez le médecin pour se faire prescrire la pilule ou le stérilet ». Ce qui n'empêche pas Emilia de rester à l'écoute grésillante des postes de radio italiens, plutôt que de la Radio romande...

DECALAGE CULTUREL

Selon Pilar Ayuso, en revanche, les immigrées espagnoles se réfugient dans la perpétuation des valeurs traditionnelles, qui leur tiennent lieu de racines dans l'exil, alors même qu'en Espagne les femmes s'émancipent à grande vitesse. Participant, en décembre dernier, à Madrid, à une conférence de femmes émigrées organisée par l'Institut National de la Femme (nouvellement créé par le gouvernement socialiste), elle a été frappée

par la difficulté qu'avaient ces femmes à sortir de leur rôle d'épouse et de mère, à parler en leur nom propre. « Des pays d'accueil, elles ne retiennent que la société de consommation ». Pas assez pour se sentir à son aise dans une Espagne en pleine mutation. Mais assez pour ne plus adhérer intégralement à un modèle traditionnel que l'émigration a fait voler en éclats...

L'analyse de Pilar Ayuso ne recoupe pas tout à fait l'expérience d'Emilia. Mais ne tirons pas de conclusions hâtives sur une hypothétique différence entre les Espagnoles et les Italiennes. Disons plutôt qu'il s'agit de deux témoignages différents, mais complémentaires, sur les dégâts que peut causer une hybridation culturelle forcée et non choisie, impossible à maîtriser.

FAMILLE, OU ES-TU ?

Les réfugiées, ou candidates à l'asile sont peut-être, de toutes les étrangères habitant en Suisse, celles dont le malaise est le moins spécifiquement lié à leur condition de femmes. Elles ne sont venues ni pour les besoins de la carrière d'un mari ni pour gagner de l'argent au prix de l'aliénation de leur identité féminine traditionnelle. Leur histoire est généralement celle d'un engagement politique qui, dans les larmes et le sang, leur a malgré tout donné les moyens de renforcer leur personnalité.

Pourtant, elles ressentent souvent comme les autres étrangères, le choc de l'exil en des termes qui échappent en partie à leurs compagnons. La diversité de leurs provenances empêche toute généralisation, mais citons un exemple : les réfugiées de culture latine ressentent très péniblement l'éloignement de leur famille, qui leur aurait fourni, au pays natal, un appui affectif et moral, mais aussi une aide concrète pour élever leurs enfants. Elles s'étonnent de l'absence en Suisse de solidarité et même de contacts entre les membres de la famille élargie, d'un certain défaut d'entraide spontanée.

Les réfugiées asiatiques ou africaines, celles venues des pays de l'Est, vivent encore d'autres blessures... Et les Suissesses, dans tout ça ? Il serait bien triste qu'elles soient les seules que le choc des cultures sur leur territoire n'incite pas à remettre en question leur propre identité de femmes...

Silvia Lempen

Enquête à Genève de **Jacqueline Berenstein-Wavre** et **d'Odile Gordon-Lennox**.

¹ Citation tirée d'un entretien avec Caroline Alvarez, dans le cadre d'une recherche en cours.

² « Frauen in der Emigration », Verlag Huber, Frauenfeld und Stuttgart.

MIRNA : UN PIED ICI, UN PIED LA-BAS



Mirna est arrivée en Suisse comme réfugiée politique à l'âge de 27 ans. Elle est sur la liste des 4 800 Chiliens interdits de retour. Actuellement, elle a un permis C et un « titre de transport » en guise de passeport. Et elle a un métier.

Punta Arenas, vous connaissez ? Une petite ville à l'extrême sud de la Patagonie, sur le détroit de Magellan. Eh bien, Mirna Donoso vient de là. Son père est jardinier de la ville de Punta Arenas. Elle, elle y a été institutrice.

En 1976, alors qu'elle dirigeait une école primaire près de Punta Arenas, Mirna a été arrêtée par la police et emmenée en prison à Santiago. Elle était membre du syndicat et avait eu l'occasion de suivre un cours de coordination scolaire organisé par l'Unesco. Ce qui l'avait mise en vue. Dans la prison de Santiago, elle vivait entassée avec des centaines de femmes. Un jour, elle a pu sortir grâce à la Croix-Rouge et au Vicariat qui avaient relevé les noms des prisonnières, et bien modestement grâce à l'Alliance de Sociétés féministes suisses qui s'était portée garante, vis-à-vis du Service fédéral des étrangers, pour l'accueil d'une réfugiée. C'est ainsi que Mirna est arrivée en Suisse fin 1977.

Tout d'abord, Mirna a passé d'une institution à l'autre, puis elle est allée apprendre le français à Fribourg, elle a été vendeuse à La Placette, nettoyeuse, aide dans une institution... Enfin, elle a rencontré une assistante sociale qui lui a parlé du métier d'éducatrice, de l'Institut d'Etudes sociales...

Mirna qui rêvait toujours d'être institutrice a pu obtenir une bourse et entrer à l'Institut. Trois ans après, elle était assistante sociale et avait pu se faire de vraies

amies suisses. Aujourd'hui, elle travaille au service social de l'Université. Elle est heureuse de sa réussite professionnelle... mais la Patagonie et le Chili c'est loin, très loin.

— **Avez-vous gardé des liens étroits avec vos compatriotes ?**

« Oui, je milite dans l'association Salvador Allende. J'ai aussi animé un théâtre de marionnettes avec les enfants chiliens. J'aime beaucoup les chants, la musique, les poèmes de mon pays. Mais je n'ai pas voulu vivre qu'avec des Chiliens. Alors je n'aurais pas pu m'adapter à la vie en Suisse. Vous savez, il faut avoir un pied en Suisse et un pied dans son pays. Sans cela la vie n'est pas possible. »

LA MALADIE DES REFUGIES

« Au début en Suisse, cela a été très difficile pour moi, très difficile jusqu'à ce que je trouve un métier. Depuis cette période, j'ai un ulcère, là, à l'estomac... Le médecin m'a dit que c'était la maladie des réfugiés !

Si je n'avais pas dû, dès l'âge de onze ans, quitter la maison pour vivre en internat afin de continuer mes études, jamais je n'aurais pu m'habituer à vivre ici, même avec un ulcère !

Quatre fois, j'ai fait une demande pour rentrer au Chili. Les quatre ont été refusées ». Et Mirna de raconter les tracasseries administratives qu'elle a rencontrées aussi bien auprès des Chiliens, des Suisses que des internationaux.

C'est la toute puissance de l'Administration souvent hermétique. « La dictature Pinochet, c'est horrible. C'est très mauvais pour nous. Au nom de ce que l'on croit, on peut faire beaucoup d'injustices. Mais quand on est au pays, comme mon père, on peut participer sérieusement à la lutte de notre peuple ».

— **Aimeriez-vous devenir Suissesse ?**

« Un gentil fonctionnaire de la Police des Etrangers à Berne m'en a déjà parlé. Mais ce n'est pas possible. J'aime trop mon pays. C'est très compliqué à expliquer. Je suis bien ici, j'ai un travail intéressant. Je suis contente. Mais c'est quand même à Punta Arenas que je peux être heureuse. »

Mirna est une femme intelligente, courageuse, lucide. Elle a su s'intégrer à Genève. Mais ce n'est pas suffisant pour guérir une blessure idéologique et patriotique. Certes, les cours de l'Institut, son travail d'assistante sociale dans une institution psychiatrique pendant deux ans l'ont aidée à comprendre ses problèmes et à gérer ses conflits. Ceux-ci n'ont pas disparu pour autant. Le cas reste douloureux.

Jacqueline Berenstein-Wavre